

**Présent(e)s :** Mme Berardo, Mme Burnat, Mme Courvoisier, Mme Denys, Mme Depieds, Mme Desbouvrie, M. Frankiewicz, M. Gros, Mme Hauszwalb, M. Housieux, Mme Michelotti, M. Moreau, Mme Perrier, Mme Radot, Mme Saint-Paul et Mme Ravoux.

**Excusé(e)s :** Mme Kramer.

M. André Moreau annonce que Mme Evelyne Zarka, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire du 4<sup>e</sup>, dont l'intervention était à l'ordre du jour de la réunion, ne peut finalement pas être présente. Elle répondra aux éventuelles questions des membres du Conseil de quartier qui relèvent de ses délégations (Petite Enfance, Éducation et Logement) par réponse écrite.

### **Écoles du quartier**

M. Antoni Valero-Cabré, Parent délégué de l'école des Archives, évoque la fragilité de certaines écoles du quartier Saint-Gervais, notamment celle de l'école maternelle des Archives qui présente une faible quantité d'élèves (l'école propose 4 classes de 21 élèves). Il pense qu'il faut être sensible et vigilant à la situation des écoles maternelles du quartier. Il souligne la diminution des familles avec enfants dans l'arrondissement, le risque d'une substitution de la population locale composée d'habitants par une population de visiteurs et de touristes, l'uniformisation des commerces avec la disparition des commerces de proximité et ainsi la perte progressive d'une vie de quartier.

Mme Corine Faugeron rappelle qu'il y a deux écoles maternelles dans le quartier Saint-Gervais : l'école des Hospitalières Saint-Gervais et l'école des Archives. Elle explique que rien n'est décidé sur la sectorisation des écoles dans le cadre du regroupement des quatre premiers arrondissements.

M. Antoni Valero-Cabré ajoute que la sectorisation des écoles maternelles du 4<sup>e</sup> a été changée avec une certaine intelligence pour permettre le maintien d'un certain nombre d'enfant dans les écoles. Il pense que la fermeture d'une école représenterait une grosse perte pour un quartier.

M. Alexandre Gros partage l'avis qu'il faut regarder ce qui va se passer avec le regroupement des arrondissements.

M. Antoni Valero-Cabré souligne la nécessité de réfléchir et de discuter dans l'instance du Conseil de quartier sur la question du maintien des écoles et des familles dans le quartier Saint-Gervais et souhaite qu'une veille permanente des habitants se mette en place.

### **Intervention de Corine Faugeron, élue référente du Conseil de quartier Végétalisation et biodiversité**

Mme Corine Faugeron explique que le principe de la mise en place d'un groupe de travail sur la biodiversité a été adopté au CICA du lundi 4 novembre. Ce groupe de travail a été réuni pour la 1<sup>ère</sup> fois le lundi 9 décembre. En raison des grèves, 13 personnes sur les 24 prévues étaient présentes, dont une étudiante déléguée par le Museum d'Histoire naturelle qui va proposer des espèces de plantes à privilégier pour développer la présence de petits animaux et promouvoir la biodiversité dans le 4<sup>e</sup> arrondissement. Mme Corine Faugeron ajoute qu'il y a des rouges gorges au jardin des Rosiers, deux éperviers au jardin du clos des Blancs-Manteaux grâce aux détenteurs de permis de végétaliser et des mésanges au square Marie Trintignant.

Elle annonce la possibilité d'installer avec une association des composteurs dans l'espace public.

Elle évoque les recherches d'opportunité pour récupérer les eaux pluviales. Elle précise que toutes les fontaines sur l'espace public sont potables.

Mme Danielle Saint-Paul s'interroge sur la possibilité de végétaliser les pieds d'arbres qui ont ou non une grille. Mme Corine Faugeron répond qu'on ne peut pas végétaliser un pied d'arbre qui a une grille et qu'on peut davantage végétaliser sur les jeunes arbres qui ont un grand espace de terre. Elle ajoute que l'ennemi de la végétalisation des pieds d'arbres est le piétinement. Elle évoque les projets de végétalisation du quartier Arsenal (bvds Henri IV et Morland) et la réflexion sur les barrières/pourtours de pieds d'arbres qui s'est tenue avec le groupe de travail. L'idéal serait, pour l'étudiante du Museum, un pourtour de pied d'arbres constitué de rondins de chêne qui dépasserait de 30 cm en surface.

La prochaine réunion du groupe de travail est prévue le 21 janvier. Mme Corine Faugeron annonce avoir rencontré l'Agence Régionale de la Biodiversité qui va également les aider avec un ingénieur.

Mme Anne Ravoux signale le sur grillage non qualitatif apposé sur le grillage du petit parc végétalisé de la rue des Barres. Mme Corine Faugeron évoque le succès des jardinières de la rue des Rosiers, dont la hauteur de 30 cm empêche le piétinement. M. André Moreau précise que l'école du travail participe activement à la propreté des lieux, car les élèves de l'école ramassent les mégots.

Mme Alice Desbouvrie demande s'il y a des choses de prévu concernant la végétalisation et la biodiversité avec les écoles du 4<sup>e</sup> ou la maison intergénérationnelle. Mme Corine Faugeron explique que l'école des Archives a une parcelle dans le jardin du clos des Blancs-Manteaux, que l'école Neuve Saint-Pierre a bénéficié grâce au budget participatif 2017 d'un potager d'herbe aromatique.

Mme Corine Faugeron ajoute que la Ville de Paris a mis en place un programme « cours oasis », qui repose sur la transformation des cours en îlot de fraîcheur et leur ouverture à d'autres usages hors temps scolaire et périscolaire. La première école du 4<sup>e</sup> à le tester est l'école Neuve Saint Pierre, à terme toutes les écoles de Paris seront concernées. Des étudiants de l'École Nationale d'architecture Paris Val de Seine ont par ailleurs travaillé dans le cadre d'un exercice de master sur la végétalisation de la cour de l'école Saint-Merri.

M. Alexandre Gros regrette l'enlèvement d'une des jardinières de la rue des Rosiers réalisé lors de la création du jardin et demande si elle va revenir. M. André Moreau explique que son enlèvement a été nécessaire pour permettre le passage des remorques.

M. Pierre Housieaux constate que l'orme remarquable de la place Saint-Gervais est toujours signalé au biais d'une pancarte avec deux fils et que le Conseil de quartier n'a toujours pas de réponses ni de propositions de la DEVE depuis 1 an.

### **Réponses aux questions du Conseil de quartier**

Mme Corine Faugeron annonce que le square des Blancs-Manteaux a rouvert fin octobre.

Concernant l'installation de poubelles dans le jardin de la bibliothèque Forney, elle explique que cette installation est prévue par le service de Propreté de la Ville de Paris dans les prochaines semaines. Mme Evelyne Denis constate que la Mairie apporte la même réponse depuis 1 an et demi. Elle signale par ailleurs que les chiens sont laissés sans laisse dans ce jardin. Mme Corine Faugeron répond que les chiens ont le droit d'y être promenés en laisse.

Mme Corine Faugeron explique que la Mairie du 4<sup>e</sup> a transmis les signalements des petits travaux jugés dangereux par le Conseil de quartier à la Section territoriale de voirie, pour un traitement qui interviendra au mois de janvier. Les membres du Conseil de quartier sont invités à signaler toutes ces situations par l'application "Dans ma rue", car le signalement est transmis instantanément aux services compétents. Mme Corine Faugeron rappelle cependant la surcharge de travail des services de la voirie. Elle ajoute avoir déposé un vœu au dernier Conseil pour l'arrêt de mobilier urbain avec de la publicité dans l'espace public mais que ce vœu n'a pas été adopté.

Il est signalé à la Mairie du 4<sup>e</sup> le dépôt d'encombrant permanent situé à l'angle des rues Louis-Philippe et du Grenier sur l'eau, ainsi que celui dans la rue du Prévost. Mme Alice Desbouvrie invite les membres à le signaler via l'application Dansmarue. Mme Corine Faugeron précise que le Museum d'Histoire Naturelle vient, depuis le mois de novembre, d'être connecté à Dansmarue pour analyser les données et récupérer par exemple les plantes délaissées.

Concernant la portion de la rue de la Verrerie, située entre les rues de Moussy et du Bourg-Tibourg, Mme Corine Faugeron explique que ce dernier tronçon est bien terminé depuis le début du mois de novembre. Concernant les autres tronçons, la Ville de Paris a décidé le report des travaux à la prochaine mandature compte tenu du fait que ce secteur a déjà fait l'objet de travaux qui ont fortement impacté la vie des riverains et des commerçants (piste cyclable Rivoli, travaux ENEDIS et GRDF rue des Archives, travaux actuels de l'Hotél à l'angle Archives-Verrerie, etc). Mme Corine Faugeron ajoute que le plateau piétonnier de la rue de la Verrerie fonctionne mieux que celui de la rue Beautreillis, car la rue Beautreillis, étant sur les itinéraires de l'application Waze, accueille la circulation automobile de déchargement de la place de la Bastille et connaît d'importants embouteillages.

Concernant la signalétique incohérente constatée rue de la Verrerie par le Conseil de quartier, la Mairie du 4<sup>e</sup> assure qu'elle va être pris en charge dans les meilleurs délais et que le panneau au croisement de la rue du Temple doit être occulté. Il l'était jusqu'à présent mais son occultation a été vandalisée.

Suite aux interrogations portant sur les effectifs qui peuvent verbalisés, Mme Corine Faugeron précise qu'une cinquantaine d'agents de la circonscription du Centre de la DPSP sont habilités à verbaliser les incivilités sur les quatre arrondissements, plus une centaine d'agents d'un autre service de

la DPSP qui verbalisent uniquement le stationnement gênant, le contrôle Crit'air et les livraisons en dehors des horaires autorisés sur le 1, 2, 3, 4, 6 et 14<sup>ème</sup>.

## **Compte rendu de la rencontre du président et de la vice-présidente du Conseil de quartier Saint-Gervais avec le nouveau Commissaire de Police**

M. André Moreau rappelle qu'il avait été demandé aux membres des Conseils de quartier du 4<sup>e</sup> de remonter les sujets qu'ils souhaitaient aborder avec les Commissaires de Police responsables du nouveau Commissariat du Centre. La présidence du Conseil de quartier a ainsi évoqué lors de cette rencontre les problèmes de drogue, la recrudescence des cambriolages et des vols à la tire, les agressions physiques, les difficultés de circulation (trottinette, vélo, piéton...), la difficulté à joindre le commissariat, la situation du village Saint-Paul et de la rue des Barres...

Mme Alice Desbouvrie explique que 524 fonctionnaires travaillent pour le Commissariat du Centre et qu'il y a une BAC de 60 fonctionnaires. Le Commissaire de Police a indiqué une hausse des vols à la tire, qui sont principalement réalisés dans le métro (à 80 %) et qu'en 10 ans les effectifs ont été divisés par 4.

100 plaintes sont prises par jour dans le 4e et il y a 140 sites sensibles (tous les lieux de culte, certaines écoles, les grands magasins, les musées, etc.) qui bénéficient d'une surveillance accrue.

Il est possible de déposer plainte aujourd'hui sur trois sites : à l'unité basée place du marché Saint-Honoré, à l'unité de police secours située rue aux Ours et à l'unité judiciaire basée bd Bourdon. Le nouveau Commissariat du Centre sera situé fin 2022 rue Perré. Mme Alice Desbouvrie précise que dans le cadre du regroupement des arrondissements s'est exprimé le souhait qu'il y ait des lieux où les habitants puissent porter plainte, mais ce point n'a pas été statué aujourd'hui.

Le 4<sup>e</sup> arrondissement est relativement bien pourvu en caméra (50) et que le plan de vidéo protection à l'échelle 1234 est de 155 caméras.

Aux effectifs de Police s'ajoutent les agents de la DPSP (Direction de la Protection, de la Sécurité et de la Prévention de la Ville de Paris) : + de 100 agents répartis entre les inspecteurs de sécurité assermentés (chantiers, terrasses, nuisances sonores), les agents de surveillance (mairies et jardins) et les ASP (circulation, stationnement).

Il y a un partage des compétences entre le commissariat et la ville de Paris. L'État assure la sécurité de tous les citoyens du territoire et intervient sur les missions suivantes : le maintien de l'ordre public, la lutte contre les trafics, les agressions et les vols, la lutte contre la délinquance et la lutte contre la menace terroriste. La Ville de Paris agit pour garantir la propreté des rues (en sanctionnant les dépôts d'ordures, les jets de mégots, le vandalisme, les épanchements d'urine), veiller à la tranquillité publique (en luttant contre le bruit dans les rues et les espaces verts) et protéger les citoyens dans leurs déplacements, c'est-à-dire assurer la sécurité routière, la sécurité des piétons et le respect des normes antipollution (vignettes Crit'air).

Mme Alice Desbouvrie ajoute que le numéro 3430 va disparaître et sera remplacé à terme par un autre dispositif. Elle précise que le Maire du 4<sup>e</sup> a demandé que les problèmes continuent d'être remontés en Conseil de quartier.

M. André Moreau rappelle qu'à la suite de cette réunion destinée à la présidence des Conseils de quartier, il y a eu une réunion publique organisée le 18 novembre à la Mairie du 4<sup>e</sup>. Les membres du Conseil de quartier soulignent le manque de communication sur cette réunion dont ils n'étaient pas au courant.

M. Alexandre Gros demande si les agents de la Police sont sur l'espace public. Mme Alice Desbouvrie répond qu'ils sont tout le temps en patrouille avec le renfort de la BAC, mais que, sur les 524 fonctionnaires de Police, des priorités sont faites.

Les membres du Conseil de quartier regrettent qu'il n'y ait plus les ilotiers.

M. Alexandre Gros rappelle son idée de mettre un panneau sous les caméras indiquant « vous êtes sous vidéo surveillance » pour dissuader d'agir.

## **Information sur les locations saisonnières**

M. André Moreau explique qu'il y a 1 an ou 2 ans, des agents de la ville rentraient dans les copropriétés de la rue des Rosiers pour mettre dans les boîtes aux lettres des imprimés de la Mairie de Paris relatifs à la location Airbnb. Il ajoute qu'il y a 8-10 jours, des agents de la ville sont venus pour

monter dans les étages et frapper à toutes les portes, car la Mairie de Paris réalise des contrôles sur les locations saisonnières.

Certains membres du Conseil de quartier trouve cette action ridicule à partir du moment où Airbnb est partenaire de Paris pour les JO 2024.

### **Exposition sur « Comment protéger les enfants des violences sexuelles ? »**

M. André Moreau rappelle que le Conseil de quartier a financé le buffet du vernissage de l'exposition « Comment protéger les enfants des violences sexuelles ? ». L'exposition a duré du 21 au 27 novembre 2019 et proposait des ateliers pour les parents et les enfants.

### **Marathon de lecture organisé de l'association LivreEnsemble**

L'association LivreEnsemble, qui œuvre pour la création d'une Bibliothèque grand public multilingue au cœur de Paris, a organisé dans le cadre de la semaine de l'Engagement de la ville de Paris un marathon de lecture le vendredi 6 décembre. Plusieurs membres du Conseil de quartier ont trouvé cette soirée très riche et très intéressante et soulignent la réelle implication de tous les intervenants.

Mme Marie-Caroline Burnat a beaucoup apprécié les personnes qui se succédaient pour lire en leur langue un petit poème traduit en 136 langues. Une nouvelle édition de ce poème est prévue en 213 langues. Mme Marie-Caroline Burnat pense qu'il faut renouveler ce marathon. Mme Christiane Courvoisier ajoute que les intervenants ont également envie que ça continue.

### **Divers**

Les membres du Conseil de quartier signalent un banc tout seul situé au milieu du terre-plein Saint-Paul devant l'église.

Mme Céline Hauszwalb trouve que le garage à vélo de la rue de la Verrerie empêche de passer.

Plusieurs membres du Conseil de quartier trouvent incohérent que la borne d'appel de taxi de la rue de Rivoli soit située en face de la station de taxi créée.

M. André Moreau évoque la difficulté qu'ont les pompiers qui viennent de l'hôtel de ville pour rentrer dans leur caserne en raison du mobilier présent sur le terre-plein Saint-Paul.

M. Alexandre Gros propose qu'entre les trottoirs et les barrières de la rue Mahler (situées devant la bibliothèque juridique de la Sorbonne) soient installées des jardinières. Mme Alice Desbouvrie explique que ce n'est pas possible en raison de l'accès pompier.

Pierre Housieux informe les membres du Conseil de quartier qu'un projet catastrophique est passé en commission du Vieux Paris pour les 2/3 de l'APHP qui reste à vocation hospitalière.

### **Questions posées à la Mairie du 4e :**

- Un membre du Conseil de quartier constate avoir la même réponse de la Mairie du 4<sup>e</sup> depuis un an et demi à la demande d'installer des poubelles dans le jardin de la bibliothèque Forney.
- L'orme remarquable de la place Saint-Gervais est toujours signalé au biais d'une pancarte avec deux fils et le Conseil de quartier n'a toujours pas de réponses ni de propositions de la DEVE depuis 1 an.
- Un membre du Conseil de quartier demande quand vont fonctionner les kiosques situés à Pont Marie ou à Sully Morland.
- Les membres du Conseil de quartier signalent un banc tout seul situé au milieu du terre-plein Saint-Paul devant l'église.
- Plusieurs membres du Conseil de quartier trouvent incohérent que la borne d'appel de taxi de la rue de Rivoli soit située en face de la station de taxi créée.

### **Prochaine réunion du Conseil de quartier 2020**

**De 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4<sup>e</sup>**

Mardi 14 janvier

Jeudi 6 février

Mardi 10 mars